

L'Hôtel de Ville d'Amiens

Historique de la commune et des institutions

Aux origines

L'histoire municipale d'Amiens commence en 1113, lorsque les bourgeois de la ville, enrichis par le commerce du drap, se soulèvent contre le pouvoir tyrannique de leur comte. Aidés par leur évêque, **Geoffroy**, et le roi de France, **Louis VI le Gros**, ils s'émancipent en 1117 et se constituent en Commune. Une charte¹ octroyée par les nouveaux seigneurs d'Amiens stipule leurs droits, libertés et franchises. La commune est alors dirigée par un mayer et un collège d'échevins, ancêtres des actuels maire et conseillers municipaux.

Elle se dote d'un sceau, d'armoiries, et vient tenir séance à la Malmaison (ancienne maison du *mallum*, où le comte rendait la justice), transformée en maison commune (*domus communie*). Un beffroi, symbole de ses libertés communales, et une halle marchande, sont érigés. La bourgeoisie au pouvoir y traite des affaires commerciales, non loin du lieu où elle veille aux affaires de la cité.

De la cohabitation au chacun chez soi

À partir du XIV^e et jusqu'au XVIII^e siècles, la municipalité doit partager le pouvoir avec l'administration royale, qui prend une importance sans cesse croissante. Elle lui concède également une partie de ses locaux. Les bâtiments contigus de la Malmaison et du Bailliage² voient d'abord les services royaux et municipaux cohabiter puis sont finalement mis à l'entière disposition de l'administration royale. La commune doit alors faire l'acquisition d'un hôtel particulier, l'Hôtel des Cloquiers, pour y loger ses services et tenir ses séances. Au milieu du XVI^e siècle, l'occasion lui est donnée de récupérer les terrains jadis occupés par l'amphithéâtre gallo-romain puis le Castillon, et d'y bâtir un véritable palais municipal.

Vers la République

À la fin de l'Ancien Régime et tout au long du XIX^e siècle, l'organisation républicaine des communes, des mairies, et des conseils municipaux, se met progressivement en place. La Ville d'Amiens aménage alors son hôtel de ville afin de répondre aux besoins d'une grande cité et d'une capitale régionale.

Mutations contemporaines

En janvier 1994, le District du Grand Amiens est créé pour regrouper Amiens et dix-sept communes environnantes. Il cède la place, le 1^{er} janvier 2000, à la communauté d'agglomération Amiens Métropole aujourd'hui composée de trente trois communes. Certaines de leurs compétences sont transférées à la communauté d'agglomération. C'est pourquoi la salle du Conseil Municipal est aujourd'hui réaménagée de manière à accueillir également les délibérations du Conseil de la Métropole.

¹ Charte : acte officiel et solennel consignait les droits, les privilèges et les titres, octroyés à une Commune et confirmés par le Roi.

² Bailliage : instance administrative et judiciaire placée sous l'autorité d'un bailli, représentant du Roi dans les provinces. Par extension, le local hébergeant cette administration.

Les hôtels de ville successifs

L'historique de la commune et de ses institutions permet de suivre les mutations de l'édifice municipal, depuis l'utilisation de bâtiments préexistants jusqu'à la construction d'un immeuble spécifique.

Pour comprendre les bâtiments qui se sont ainsi succédés, il subsiste le témoignage des archives et de la pierre.

L'Hôtel des Cloquiers

Situé non loin de la Cathédrale, au sud de l'ancienne place Saint-Martin et à l'angle de l'actuelle rue des Sergents, il ne subsiste plus guère de l'Hôtel des Cloquiers que des descriptions extraites des livres de comptes de la municipalité. Acquis en 1316, il est abandonné à la fin du XVI^e siècle.

La Malmaison et le Bailliage

Ces deux immeubles ont laissé une trace plus tangible. La belle façade gothique du Bailliage, élevée en 1541, est toujours visible. Sa restauration, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, tout en veillant à son large dégagement, n'a pas permis la restitution de la grande lucarne de toiture.

L'hôtel de ville du XVI^e siècle

L'élégant hôtel de ville, construit entre 1551 et 1600, est connu par une représentation de sa façade. Ce document permet de supposer que les assises de grès, encore présentes dans le soubassement du côté de la place Léon Debouverie, datent de cette époque. Il témoigne en outre que l'élévation brique et pierre joue d'une ornementation variée où pilastres¹, niches et frontons accompagnent trophées, armoiries royales, et armoiries municipales.

L'hôtel de ville du XVIII^e siècle

Sans doute en raison de son mauvais état, l'édifice est remplacé, en 1756, par les architectes Pierre-Louis Beffara et Jean-Jacques Jumel-Riquier. Pour la façade principale, qui regarde toujours à cette époque vers la place au Fil et le Beffroi, ils recourent à une belle pierre blanche et à des lignes pures. Ainsi, par la sobriété de ces choix, la façade va-t-elle demeurer au-delà des bouleversements.

Au XIX^e siècle, l'hôtel de ville acquiert sa physionomie actuelle

Au milieu du XIX^e siècle, en raison de la croissance démographique, de nouveaux faubourgs se développent au sud. Les nouveaux enjeux économiques s'articulent désormais autour d'un axe est-ouest imposé dès l'arrivée du chemin de fer (actuelles rues de Noyon, des Trois Cailloux et Delambre). Pour l'agrandissement de l'Hôtel de Ville, il faut alors envisager l'achat de terrains par expropriation. Il en découle plusieurs campagnes de travaux très étalées dans le temps. De 1856 à 1886, se succèdent les architectes Henri Antoine, Louis-Victor Amédée Vigreux, et Louis Leullier. Désormais tournée au sud, l'entrée principale de la Mairie s'ouvre sur une cour d'honneur. Deux ailes en retour l'encadrent, terminées par des pavillons inspirés du Palais du Luxembourg. Une galerie de communication permet de

¹ Pilastre : bandeau plat, vertical et en relief, doté comme la colonne d'une base et d'un chapiteau.

les relier et un avant-corps central¹ domine l'ensemble. Sur trois niveaux, formant frontispice², il commande l'ordonnance et confère à l'édifice sa solennité.

Visite extérieure : de la Commune à la République

Les abords du monument

La place Léon Debouverie offre un retour aux sources de la commune. De la base massive du beffroi médiéval, émerge le campanile du XVIII^e siècle. L'ensemble contraste avec la nouvelle halle marchande, réalisée par François-Xavier Legenne en 1992. Celle-ci apporte, par le graphisme de ses courbes, un contrepoint à la raideur des immeubles de la reconstruction et à l'éclectisme³ de l'Hôtel des Postes construit par Émile Ricquier en 1883. La situation surélevée de la façade du Bailliage, par rapport à la rue Léon Blum, tient à son installation sur l'ancien rempart gallo-romain.

La façade arrière

De ce côté, la façade de l'Hôtel de Ville superpose deux niveaux d'élévation de pierre blanche aux lignes néoclassiques. Sur le grand comble d'ardoises se découpent les lucarnes. Celles du centre s'unissent autour du blason de la Ville d'Amiens et du sceau dont la Commune s'est dotée au Moyen Âge.

Contournant le bâtiment pour accéder à la cour d'honneur, on longe les façades latérales. Là, le contraste introduit par la brique annonce le changement d'époque.

Une architecture néoclassique

Le transfert de la grille d'entrée à la Hotoie, en 1992, libère l'accès à la cour d'honneur. L'usage de la brique pour les deux ailes assure le lien avec le corps du bâtiment ancien. La pierre, réservée aux pavillons latéraux, à la galerie et à son avant-corps, offre une architecture plus riche empreinte de néoclassicisme. Ce parti pris esthétique s'exprime principalement dans le jeu des pilastres et colonnes et dans le recours aux bossages⁴. La liberté des architectes dans l'emploi des ordres (dorique et corinthien⁵ notamment) ne retire rien à la hiérarchie de cette architecture représentative du XIX^e siècle. Le choix des thèmes iconographiques et de leur position y prend une valeur particulière.

Une iconographie communale et républicaine

Comme pour encadrer les sujets les plus essentiels, c'est aux frontons des lucarnes des pavillons latéraux que figurent les thèmes allégoriques chers à l'époque : l'Industrie et la Science vis-à-vis de l'Histoire et des Beaux-Arts.

Œuvre des sculpteurs Chatrousse, Fossé, Leroux, Printemps, et Sanson, la statuaire de la cour d'honneur glorifie l'histoire de la Commune et les valeurs de la République.

À la fois pour soutenir la pompe des cérémonies officielles et guider le regard au centre de la composition, le grand escalier joue un rôle stratégique. Il marque l'axe central de l'ensemble du monument. Ainsi, le frontispice semble symboliquement soutenu par les quatre statues en pied de la galerie : aux extrémités, deux échevins qui tentèrent de résister aux Espagnols lors de la prise d'Amiens en 1597, François de Blayries (à gauche) et Simon

¹ Avant-corps / Frontispice : partie de l'édifice en avancée sur l'alignement de la façade. Sa face antérieure constitue le frontispice.

² Voir note 1.

³ Éclectisme : vocabulaire ornemental composé d'emprunts à différents styles architecturaux.

⁴ Bossages : pierres en saillie participant à l'ornementation d'un mur.

⁵ Ordres dorique et corinthien : systèmes architecturaux caractérisés par des colonnes ayant des chapiteaux lisses dans le dorique et ornés de feuillages dans le corinthien.

Le Mattre (à droite) ; au centre, Charles-Florimond Le Roux, maire du XVIII^e siècle (à gauche) et Antoine Clabaut, mayer du XV^e siècle (à droite). Au niveau supérieur, l'horloge est montée en lucarne sur la corniche où s'appuient les armes de la ville. De part et d'autre se détachent les statues assises de ceux qui ont permis la naissance de la Commune : l'évêque **Geoffroy**, à gauche, tient en main la charte communale ; le roi **Louis VI**, à droite, brise symboliquement les chaînes de l'oppression.

Point de convergence des regards pendant des générations, l'horloge, ceinte d'un Zodiaque, est flanquée de deux cariatides¹. Représentant respectivement la Force armée d'un glaive et la Vigilance munie d'un flambeau, elles soutiennent la République dont l'allégorie figure au fronton.

Visite intérieure : les lieux historiques et les lieux de la vie civique

Le rez-de-chaussée

La distribution intérieure de l'hôtel de ville d'Amiens diffère de celle imposée aux édifices construits en totalité au XIX^e siècle. Ici, contrairement à l'usage, pas de vestibule monumental, ni même un escalier d'honneur pour desservir la salle des mariages. Le seuil de la porte centrale, pavé d'une mosaïque frappée aux armes de la Ville d'Amiens, donne sur la galerie tendue entre les deux ailes de la cour. Là, se déploie la longue histoire de la commune : douze plaques de marbre posées en 1893, rappellent les noms des maires, depuis le premier connu jusqu'à l'actuel. Par ce corridor, on accède à la Salle des Assemblées, dont la disposition et l'équipement informatique de pointe ont été conçus en 2002. Ils confortent le statut d'Amiens, ville numérique.

Au même niveau, la Salle des Mariages s'ouvre également sur la galerie. Sans doute l'une des dernières salles appartenant à la construction du XVIII^e siècle, elle est réaménagée au XIX^e. Les lambris de chêne ciré de style rocaille et le manteau de cheminée de marbre rouge datent probablement de cette époque. Au plafond, sur une vaste fresque peinte en 1907 par Louis Dumoulin, les mariés se donnent des airs de héros antiques.

Au terme de la galerie, dans l'angle nord-est de l'Hôtel de Ville, se développe un escalier monumental. Créé par l'architecte lilloise Nathalie T'Kint, il permet d'accéder au deuxième niveau de l'édifice. Ses formes conjuguent les robustes audaces du métal et la transparence de la rampe et du garde-corps. La gravure sur verre dépoli y évoque la Charte de commune.

Les étages

Le palier du deuxième niveau donne accès aux salons de réception restaurés. Situés en enfilade dans le corps du bâtiment ancien, en simple profondeur, ils sont aussi desservis par une terrasse extérieure donnant sur la cour d'honneur. En premier, la Salle du Congrès, où fut signée en 1802 la Paix d'Amiens, impressionne par son caractère historique. Un tableau de Jules Ziegler (1804-1856) commémore et illustre l'événement. En second, la Salle des Fêtes est aussi appelée Salle des Audiences et Salle des Loteries. En effet, c'est ici qu'en 1853 et 1854 sont organisées deux loteries destinées à financer l'achèvement de la construction du Musée de Picardie, entreprise à l'initiative de la Société des Antiquaires de Picardie. Aux murs, outre quatre natures mortes et quatre paysages, un carton de tapisserie de François Boucher (1703-1770) représente Vénus et Vulcain. Il fait face à une toile peinte en 1897 par Victor-Ferdinand Bourgeois, qui représente sur le mode allégorique La Somme et résume l'activité économique de la ville d'Amiens à la fin du XIX^e siècle. Enfin, dans l'angle nord-ouest du bâtiment, le Salon Jules Verne rappelle quant à lui le rôle de conseiller municipal joué par l'illustre écrivain.

¹ Cariatide : statue féminine soutenant une corniche.

Au 3^e niveau, aménagée dans les combles, la Salle de l'Horloge présente un intéressant exemple de charpente ancienne.